

Question au gouvernement

Jean-Paul Lecoq

11 juin 2019

Madame la Ministre,

Semaine après semaine les députés communistes vous alertent au sujet de la situation catastrophique de la santé publique.

À chaque fois, vous nous répondez en vantant votre projet de loi « Ma Santé 2022 ».

Mais que fait-on en 2019 ?

Que ferons-nous en 2020 et 2021 ?

Car, aujourd'hui, la grève des urgences atteint un niveau jamais vu en France : 95 services sont en grève.

L'état de santé des équipes soignantes est catastrophique.

Ce matin encore un urgentiste témoignait du nombre croissant de burn-out dans les urgences tant les conditions de travail sont devenues intolérables.

Et si ce n'étaient que les urgences !

Les députés communistes effectuent un tour de France des hôpitaux.

Notre constat est le même : partout, de la souffrance au travail, partout un manque de moyens pour effectuer les gestes les plus urgents et les plus simples.

Et partout, des patients qui tiennent à leur hôpital public, à ses médecins, à ses infirmiers, et qui réclament des conditions dignes pour être soignés.

La situation des urgences est le miroir grossissant de la politique qui a été menée depuis des années : une politique de la comptabilité et de la rentabilité en rognant les effectifs.

L'hôpital a besoin de temps humain pour des soins réhumanisés.

Et puisque vous ne pensez qu'aux chiffres, voici ceux que vous conseillent les soignants : que personne n'attende plus de 3 heures aux urgences, et la création de 100 000 postes.

Et 300 euros par mois en plus : ça, ça ne permet pas de guérir mieux comme vous dites, mais ça permettra de passer la tempête.

Aurez-vous le courage de décider, comme nous le demandons dans notre proposition de loi :

– un moratoire sur les fermetures de lits, de services et d'hôpitaux de territoire.

– de mettre en place des dispositifs de crise et les moyens : canicule, isolement cette situation aggraverait cet été le bilan, et vous en porterez la totale responsabilité.